

Panneaux de plafond MetalWorks^{MC}; panneaux de plafond Effects^{MC}; Serpentina^{MD} Classic et semi-dissimulé pour les applications avec piscine

Garantie limitée d'un (1) an

EN VIGUEUR DÈS OCTOBRE 2016

Lire soigneusement les conditions suivantes, car elles sont affectées par les conditions d'installation. Les Industries mondiales Armstrong n'assume pas, et n'autorise personne à assumer ou à offrir en son nom d'assumer, toute autre obligation ou responsabilité de garantie. Cette garantie explicite est la seule obligation des Industries mondiales Armstrong inc. et il n'y aura aucune autre garantie explicite ou implicite, y compris quant à la qualité vendable et à l'adaptabilité à une fin particulière.

Les panneaux de plafond MetalWorks^{MC}, les panneaux de plafond Effects^{MC}, les systèmes de suspension sur mesure MetalWorks pour les applications intérieures et Serpentina^{MD} Classic et semi-dissimulé d'Armstrong^{MD} à utiliser au-dessus d'une piscine sont garantis contre tout vice de matériau ou de fabrication pour une période d'un (1) an à compter de la date d'installation. Dans le cas de vices de matériau ou de fabrication évidents, ceux-ci devront être signalés à Armstrong dans les 30 jours de la date d'expédition au client. Pour les panneaux de plafond MetalWorks et Effects installés sur un système de suspension standard, consulter la garantie se rapportant aux systèmes de suspension commerciaux.

Cette garantie limitée est soumise aux autres conditions décrites ci-dessous.

Les garanties limitées couvrant les panneaux de plafond MetalWorks, les panneaux de plafond Effects et les systèmes de suspension sur mesure MetalWorks pour les applications intérieures d'Armstrong sont offertes pour des conditions normales d'utilisation. Les conditions anormales comprennent l'exposition aux vapeurs chimiques, aux agents corrosifs (ex. : le chlore), aux vibrations, à la présence d'eau stagnante, à l'humidité entrant directement en contact avec le plafond, comme à la suite de fuites dans le bâtiment ou de condensation, à l'humidité excessive, à la saleté excessive ou à la poussière accumulée.

Pour les systèmes Serpentina se trouvant au-dessus d'une piscine, la garantie de performance s'étend aux installations où le produit de plafond peut être exposé aux vapeurs chimiques et à l'eau stagnante, tant que le produit est installé dans des conditions de ventilation adéquates exigées pour des applications de piscine intérieure. Les plafonds doivent être entretenus pour éviter une accumulation excessive de poussière ou de saleté, qui offrirait un support pour la croissance microbienne sur les panneaux de plafond.

Ce que fera les Industries mondiales Armstrong?

Si les Industries mondiales Armstrong confirme un tel défaut du produit, Armstrong livrera à ses frais franco à bord le lieu de l'installation, un nouveau produit de type et de qualité identiques ou similaires, dans une quantité égale à la section déterminée défectueuse.

Ce que la garantie ne couvre pas?

Cette garantie ne couvre pas les dommages provoqués par les vibrations, le feu, le gel, l'eau, les vapeurs chimiques, les agents corrosifs (les systèmes Serpentina se trouvant au-dessus d'une piscine ne sont pas garantis si le produit est exposé à des vapeurs chimiques et des agents corrosifs en raison d'une mauvaise ventilation de la piscine), ou toute forme d'abus ou une exposition à des conditions anormales. S'ils sont soumis à des conditions anormales, les produits devront être retirés immédiatement et remplacés lorsque les conditions d'installation seront redevenues normales.

Cette garantie ne couvre pas les variations des caractéristiques naturelles du métal, comme la déflexion, qui peuvent être affectées par le type de métal utilisé ainsi que les dimensions et la forme du panneau.

La garantie pour les panneaux de plafond MetalWorks, les panneaux de plafond Effects, les systèmes de suspension sur mesure MetalWorks d'Armstrong^{MD} pour les applications intérieures sera nulle si : 1) le système de suspension désigné n'est pas utilisé; 2) le système de plafond est installé dans une application non recommandée; 3) les panneaux de plafond sont utilisés pour supporter tout autre matériau (à moins d'être désignés pour le faire); 4) le système de plafond est installé au-dessus de sections, comme une piscine, où il pourrait entrer en contact direct avec des agents corrosifs (ex. : le chlore).

La garantie pour les systèmes Serpentina d'Armstrong^{MD} pour les applications au-dessus d'une piscine est nulle si : 1) le système de suspension désigné n'est pas utilisé. 2) le système de plafond est installé dans une application non recommandée. 3) les panneaux de plafonds sont utilisés pour supporter tout autre matériau (à moins d'être désignés pour le faire). 4) le système de plafond est installé au-dessus de sections, comme une piscine, sans utiliser une ventilation adéquate pour les applications de piscine.

CETTE GARANTIE EXPLICITE EST LA SEULE OBLIGATION DES INDUSTRIES MONDIALES ARMSTRONG ET IL N'Y AURA AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS QUANT À LA QUALITÉ VENDABLE ET À L'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE. LA RESPONSABILITÉ SE LIMITERA AUX CONDITIONS CI-DESSOUS ET LES INDUSTRIES MONDIALES ARMSTRONG NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES FRAIS D'INSTALLATION OU DE RETRAIT, NI DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, NI DES BLESSURES PERSONNELLES.

Conditions de la garantie

Avant l'installation, les panneaux et le système de suspension doivent être conservés propres et secs et ne doivent pas être soumis aux conditions anormales établies ci-dessus. Si les panneaux et le système de suspension sont installés dans, ou si l'installation est par la suite exposée à, des conditions anormales ou à un entretien inapproprié, ces panneaux et ce système de suspension pourraient être endommagés. Cette garantie ne couvre pas de tels dommages et Armstrong n'en assume pas la responsabilité.

Tous les produits Armstrong^{MD} doivent être installés conformément aux instructions d'installation d'Armstrong^{MD} rédigées et aux dessins d'atelier approuvés pour ce produit et en vigueur au moment de l'installation.

L'installation des panneaux de plafond MetalWorks^{MC}, des panneaux de plafond Effects^{MC}, des systèmes de suspension sur mesure MetalWorks pour les applications intérieures devra être effectuée lorsque la température sera entre 0 et 30 °C (32 et 120 °F). Il n'est pas nécessaire que l'endroit soit fermé ou que le système CVC soit en fonction. Les panneaux de plafond et le système de suspension ne doivent pas être utilisés pour supporter tout autre matériau. Les panneaux de plafond MetalWorks, les panneaux de plafond Effects et les systèmes de suspension sur mesure MetalWorks pour les applications intérieures ne peuvent pas être utilisés dans des applications extérieures.

L'installation de systèmes Serpentina^{MD} au-dessus d'une piscine doit être effectuée lorsque la température sera entre 0 et 49 °C (32 et 120 °F). Il n'est pas nécessaire que la section soit fermée ni que les systèmes de chauffage, de ventilation et climatisation (CVC) soient en opération sauf si la piscine intérieure est en utilisation. Si la piscine intérieure est en utilisation, le système de ventilation doit aussi être en opération avant l'installation. Les panneaux de plafond et le système de suspension ne doivent pas être utilisés pour supporter tout autre matériau.

Comment obtenir le service?

Vous devez aviser les Industries mondiales Armstrong par écrit de tout défaut du produit couvert par cette garantie dans les 30 jours de la première observation du défaut, à l'adresse suivante : Armstrong World Industries, Inc., P.O. Box 3001, Lancaster, PA 17604, ou en nous téléphonant au 1 877 ARMSTRONG. Les références à Armstrong dans cette section signifient : Armstrong World Industries Inc., P.O. Box 3001, Lancaster, PA 17604.

Comment s'applique la loi?

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, mais il se peut que vous ayez d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou accessoires, ou des limites de durée d'une garantie implicite, les limitations ou exclusions ci-dessus pourraient donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

Inspirés d'espaces remarquables^{MD} est une marque déposée de AFI Licensing LLC
Toutes les autres marques de commerce utilisées dans le présent document sont la propriété de AWI Licensing LLC ou ses sociétés affiliées
© 2016 AWI Licensing LLC

armstrongplafonds.com/commercial

Inspirés d'espaces remarquables^{MD}


SOLUTIONS PLAFOND